

LES PETITES AFFICHES

MERCREDI 19 FEVRIER 2014
N° 5126 - 90^{ème} année

DIRECTION ET BUREAUX :
10, rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements

Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
Télécopie : 05 59 59 84 58
E-mail : direct@petites-affiches-64.com
Site : www.petites-affiches-64.com

Parution chaque mercredi / 1,10 € le Numéro
Abonnement papier : 1 An : 31,90 € - 2 Ans : 55,90 €
Abonnement papier + Internet + version numérique :
1 An : 39,90 € - 2 Ans : 59,90 €

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Annonces légales

HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

Annonces judiciaires

OFFICIELLEMENT DÉSIGNÉ POUR LA PUBLICATION DES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES DU DÉPARTEMENT 64 - ISSN : 1273-1153

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT 64

Bouclage : **mardi 12 heures**. Parution : **mercredi**.
Mél : direct@petites-affiches-64.com. Fax : 05 59 59 84 58.
Devis, paiement par **carte bancaire** au 05 59 59 05 02.
Attestation de parution.

ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Nous assurons la parution de vos **annonces légales** dans toute la France. Grâce à notre réseau de correspondants.

BULLETIN D'ABONNEMENT

> page 20

Annonces légales - Marchés publics - Avis

> pages 8 à 21

Immobilier d'entreprise

> pages 9 et 10

Repères

Chiffres et Indices

> page 3

Tendances régionales en Aquitaine :

vue d'ensemble de l'activité économique

> pages 4 et 5

Veille commerciale... Synthèse d'appels d'offres

> pages 22, 23 et 24

Actualités économiques, fiscales, sociales

► L'entreprise et les salariés :

- Entretien préalable au licenciement - CDD

- Travail dissimulé - Détachement - Courriels

- Licenciement économique : reclassement

- Réintégration d'un salarié protégé > page 2

► Actualité :

- Code électoral :

quelle différence entre domicile et résidence ?

- Achat immobilier :

une hausse du droit de vente est probable

- Allongement de la garantie des produits et

information sur la disponibilité des pièces détachées > page 7

► Actualité :

- La vente d'un ordinateur avec logiciels préinstallés est licite si l'ordinateur est aussi vendu nu

- L'employeur peut obtenir réparation en cas de défaillance du service de médecine du travail

- Une prime exceptionnelle d'un montant déterminé n'est pas un revenu imposable

- Reconnaissance du vote blanc

aux élections à partir du 1^{er} avril 2014 > page 21

► Echos... Echos... Echos... > page 25

► Magasins de bricolage : suspension

de l'autorisation d'ouverture le dimanche

► L'ancien propriétaire d'un véhicule

n'est pas responsable des infractions

commises après la vente > page 26

Sommaire

■ Eco-prêt à taux zéro pour la rénovation énergétique des copropriétés

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les syndicats de copropriétaires peuvent bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro pour financer la réalisation de certains travaux de rénovation énergétique. Le décret et l'arrêté du 27 décembre 2013 précisent les modalités de mise en œuvre de l'éco-prêt au profit des syndicats de copropriétaires.



► page 6

■ Jurisprudence : La pension de réversion est réservée aux couples mariés



► page 7

■ Réforme des retraites du nouveau dans le cumul emploi-retraite



► page 26